



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
*Ministère du Travail, de l'Emploi et  
de l'Économie sociale et solidaire*

Réf.: NS /NW/mt/2015/qp 1717- transmis SCL



Monsieur Fernand ETGEN  
Ministre aux Relations avec le  
Parlement  
Service Central de Législation  
L-2450 LUXEMBOURG

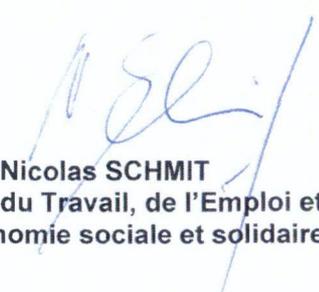
Luxembourg, le 19 février 2016

**Concerne: Question parlementaire n°1717 de l'honorable Député Marc Spautz**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire et de Monsieur le Ministre de l'Economie à la question parlementaire n° 1717 de l'honorable député Marc Spautz.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



**Nicolas SCHMIT**  
Ministre du Travail, de l'Emploi et  
de l'Economie sociale et solidaire



**Réponse commune à la question parlementaire n° 1717 de  
Monsieur le Député Marc Spautz**

En réponse à la question parlementaire n°1717 concernant la publication des données historiques sur l'évolution du chômage, j'ai l'honneur d'informer l'honorable Député Marc Spautz qu'une solution a pu être trouvée avec le CTIE pour publier de manière ergonomique sur le nouveau site de l'ADEM les bulletins de l'emploi plus anciens.

Par ailleurs, on peut retrouver toutes les données sur l'emploi et le chômage des dix dernières années, voire plus, sur le portail des statistiques du STATEC.

Finalement, les rapports d'activité des années 2000 à 2014 sont publiés à l'adresse [www.adem.public.lu/fr/publications/index.php](http://www.adem.public.lu/fr/publications/index.php).

En ce qui concerne le troisième rapport de la Commission de suivi de l'Agence pour le développement de l'emploi, ce dernier a été transmis à la Chambre des Députés en date du 25 janvier 2016.